



# Propos séditieux

Section CNT PTT du Calvados

BP 23

14440 Douvres la délivrande

cntptt14@cnt-f.fr

06 12 82 10 05

N°1

**Avril 2015**

## **Compte rendu et analyse de l'audience de M. Wahl (PDG du groupe la poste) devant la commission des affaires économiques du sénat.**

**Grande avant première M. Wahl nous apprend comment répondre à nos chefs quand une erreur de distribution est commise, je cite : "Aujourd'hui, à 14 heures, nous aurons distribué 85 millions d'objets et on ne parlera que de la petite centaine d'objets qui aura posé problème ! La différence entre la perception individuelle et les statistiques en est la cause."  
Tout est affaire de perception individuelle, merci M. Wahl, nous ne manquerons pas de vous citer dans nos demandes d'explications et autres PV 532.**

Ce mercredi 25 mars 2015, il s'y ait dit beaucoup de choses, et parfois des choses très intéressantes, surtout venant de la part de notre bien aimé PDG. Après une rapide présentation du groupe, M Wahl rentre dans le vif du sujet, et il annonce clairement "L'enjeu auquel nous sommes confrontés est assez simple : notre modèle stratégique actuel n'est plus viable." Point à la ligne, pour qui ? pourquoi ? Ce n'est pas expliqué... Bon ensuite il enchaîne avec du blabla sur les très bons résultats des filiales de la poste et sur les nécessités de changer le modèle stratégique du groupe... Et d'un coup sans qu'on s'y attende : "Enfin, la transformation d'une entreprise comme La Poste n'a de sens que si elle se fait pour les postiers, qui sont très engagés au quotidien dans le service public et demeurent très appréciés de nos

compatriotes. Cette transformation doit être conduite avec eux", ce qui dans un monde où les dirigeants pensent ce qu'ils disent nous traduirions par : "Je vais demander aux postiers, car eux sont sur le terrain, connaissent leurs métiers, ce qu'il est possible de faire pour améliorer notre entreprise". Mais non, c'est pas ça qui est dit... La preuve dans la suite de l'audition : -"[Le] service de remise d'un objet ou d'un message à domicile demeurera, mais devra être beaucoup plus onéreux" -"de nouvelles formes d'implantations de La Poste devraient prochainement intervenir en zones rurales : le facteur-guichetier, qui assurera l'ouverture d'un guichet à mi-temps afin de garder un ancrage local pour l'emploi et l'activité - leur nombre devrait atteindre le millier d'ici 2017"

-"Notre engagement est d'ouvrir [...] 1 000 maisons de service au public d'ici la fin 2016.[...] À cet égard, nous pourrions devenir, à terme, le réseau secondaire de la Mutualité sociale agricole (MSA) dans les espaces ruraux les plus isolés."  
-"nous avons proposé notre savoir-faire pour réduire drastiquement les délais de passage de l'examen du code et, le cas échéant, pour assurer l'examen pratique. Nous disposons de l'ensemble des moyens nécessaires à la réussite de cette mission."  
-"La transition énergétique est très importante à nos yeux, [...] [nous visons] à faire de nos facteurs des acteurs engagés dans la rénovation thermique des habitats à l'origine de gaspillages énergétiques dont ils sont en mesure d'identifier les adresses au gré de leur tournée."

- "Le facteur n'ayant pas vocation à se substituer au médecin ou à l'aide-soignante. Par contre, nous réfléchissons à lier des relations et au développement conjoint de prestations avec des réseaux de soins."

- "Je revendique [...], l'idée d'une expérimentation « tous azimuts » car nous nous trouvons dans une sorte de laboratoire en direct de la transformation postale. D'autres services peuvent ainsi être mis en oeuvre, comme le relevé de compteurs ou la livraison de courses lors de la tournée du courrier dans les territoires ruraux, comme celle que nous expérimentons actuellement dans le Jura."

- "Lorsque M. Jean-Paul Bailly est devenu président de La Poste en 2002, les postiers étaient au nombre de 320 000, puis de 267 000 en 2013, avant d'atteindre désormais le nombre de 260 000. Nous avons géré la baisse des effectifs." ( un



rapide calcul donne 2.8 postes en moins par jour depuis 2002...)

- "Plus globalement, sur les colis, nous suivons une démarche triple : d'une part, prévenir, comme l'expérimente à présent notre filiale anglaise, par texto ou courriel les clients de l'horaire de distribution des colis. D'autre part, laisser aux clients toute latitude pour décider d'un autre lieu de livraison que leur domicile, en cas d'absence, ce dispositif devant prochainement être généralisé."

- "En outre, nous expérimentons actuellement à Angers une forme dissociée de distribution qui se répartit entre, d'une part, le courrier pour les entreprises et les particuliers le matin et, d'autre part, les lettres recommandées et les colis le soir. [...] La diffusion de ce modèle de distribution à toutes les villes moyennes et les métropoles est pour l'heure à l'étude"

N'oublions pas les fonctionnaires qui n'ont pas accepté le reclassement, M. Wahl parle aussi de vous : "Cette question des reclassés est très importante, [...]. En 1991, la « loi Quilès » modifie le statut des postes et des télécommunications. [...]. Seule une petite partie des effectifs refuse ce transfert. Dès lors, les deux carrières se suivent sans pour autant se ressembler. Vingt-quatre ans après, ceux qui avaient fait le choix de ne pas suivre [...] dénoncent la différence de statut alors qu'ils ont opté en ce sens !" et "L'indice terminal de la carrière a été augmenté de cinq points, ce qui représente vingt-sept euros qui bénéficient immédiatement aux salariés [...]. La situation économique du groupe ne permettait pas de donner plus !" Ce qu'on pourrait traduire par : Alors t'es pas content ? bah c'est de ta faute, ferme là maintenant ! bon allez, j'suis sympa, je t'augmente de 27euros !

Mais ce n'est pas tout : "Il en reste un peu plus de 3 000 en activité sur 266 000 salariés de La Poste et 122 000 fonctionnaires. Il faut assumer la différence choisie initialement !"

Encore un rapide calcul :  $3000 \times 27 = 81000$  euros et bien, gros effort de la boîte !

Et la cerise sur le gâteau : "Toute l'évolution du métier des postiers se fait en accord avec eux." M. Wahl, les agents de Basse Normandie à travers le mouvement de grève du 24 février vous contredisent !

Ce qu'il faut retenir de tout ça :

de profondes transformations vont s'effectuer à la poste, et ce, très rapidement, nous ne serons pas consultés, nous ne serons pas payés plus, mais nous devons obéir sans quoi la porte nous sera grande ouverte !

**Pour contrer ces projets, la CNT pense autogestion, démocratie directe, des décisions prises au consensus et non dictées par des impératifs financiers, plus de chefs, plus de décision prise dans des bureaux où le personnel n'est jamais monté sur un vélo...**